



Jusqu'au 19 septembre 2025

Appel à candidatures Résidence d'auteurs - Vézelay (89)

Le Département de l'Yonne lance son appel à candidatures annuel pour une résidence d'auteurs d'un ou deux mois à la Maison Jules-Roy à Vézelay, au printemps (entre le 1er avril et le 30 juin 2026) ou à l'automne (entre le 1er septembre et le 31 octobre 2026).

Le Département de l'Yonne a toujours souhaité que les résidences d'auteurs à la Maison Jules-Roy soient en phase avec les défis du territoire vézélien et icaunais. C'est pourquoi, pour l'année 2026, la thématique retenue sera "L'Art et la Création comme Reflet du Territoire".

Les résidences d'écriture à la Maison Jules-Roy offrent aux auteurs un cadre idéal pour la création et le développement de leurs projets littéraires. En plus du temps consacré à l'écriture, ces séjours sont rythmés par des activités de médiation. Cette approche permet aux auteurs de partager leur travail et de favoriser les échanges enrichissants entre les créateurs et le public.

Pour chaque résidence, 70 % du temps sera dédié à la création littéraire personnelle de l'auteur. Les 30 % restants seront consacrés à des rencontres et interventions auprès de divers publics. Cela inclura notamment l'animation d'ateliers de lecture ou d'écriture hebdomadaires ouverts à tous, directement à la Maison Jules-Roy.

Chaque résident percevra une bourse de soutien à la création de 2 000 € net par mois complet de résidence.

Conditions d'accès

- Peuvent bénéficier de ce dispositif les auteurs résidant ou non en France, exceptés celles et ceux qui ont déjà effectué une résidence à la Maison Jules-Roy ces cinq dernières années.
- Tous les genres sont autorisés (roman, poésie, théâtre, ouvrages pour la jeunesse, essai, hybride...).
- La maîtrise de la langue française est indispensable.
- Les candidats doivent avoir déjà publié au moins 2 ouvrages à compte d'éditeur.
- La mention suivante devra figurer dans le projet une fois édité : "L'auteur de ce livre a bénéficié du soutien du Département de l'Yonne lors d'une résidence d'écriture à la Maison Jules-Roy en 2026."
- 5 exemplaires du livre édité seront remis gracieusement au Conseil Départemental de l'Yonne.

Retrouvez l'intégralité de l'appel à projets ci-dessous.